



DEPARTEMENT
AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE CHANAY

Conseillers
En exercice : 13
Ayant pris part à la
Délibération : 13

Séance du 14 novembre 2024

Convocation : 04/11/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatorze novembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Elisabeth, JEAMBENOIT, Maire.

Présents : Bornard J. - Chapuis R. - Chivot D. - Jeambenoit E. - Le Carff C. - Noel F. - Rigutto E. - Roux C.

Absents représentés : Jouhaud L. représentée par Jeambenoit E.
Picot S. représenté par Roux C.
Pin E. représentée par Chapuis R.
Rebucini C. représenté par Noel F.
Tournillac C. représentée par Le Carff C.

Secrétaire de Séance : Chivot Didier

Délibération : 2024-041

Objet : Décision modificative n°01 – Dépassement des crédits du chapitre 27 - autres immobilisations financières.

Pour information, cette décision modificative concerne les annuités 2023 (concernant le mandat n°41) et 2024 (en cours de mandatement) à rembourser à l'EPF de l'AIN dans le cadre de l'acquisition de la parcelle cadastrée AM 65.

N° DM	DATE	OBJET	MONTANTS
1	29/10/2024	Régularisation annuités EPF de l'AIN - Maison MAZY	
		27638 - autres établissements publics - annuité 2023	5776,58 €
		27638 - autres établissements publics - annuité 2024	7199,08 €
		212 - Agencements et aménagements de terrains	-12975,66 €
		TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	0,00 €

Après avoir débattu, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** la décision modificative n°01 impactant le chapitre 27 relatif aux autres immobilisations financières sur le budget général.

ADOPTÉ :
à l'unanimité des membres
présents et représentés

Ainsi fait et délibéré
Les jours mois et ans que dessus,

Le Maire,
Elisabeth JEAMBENOIT



Le secrétaire de séance,
Didier CHIVOT